

Paris, 21 novembre 2013

La construction, un secteur surreprésenté dans les défaillances françaises et dont les risques continueront à augmenter en 2014

Construction, le secteur le plus « coûteux » pour les entreprises

La construction est aujourd'hui dans une situation paradoxale : plus d'une défaillance sur trois en France concerne toujours une entreprise de ce secteur, alors que le marché immobilier est resté résilient face à la crise de 2008-2009. Fin octobre 2013, plus de 20 000 entreprises étaient affectées (+5% sur un an), dont 78% dans le BTP. La situation dans l'immobilier et les services à la construction est moins dramatique, mais se dégrade de manière plus marquée (+3,5% et +9% de défaillances sur un an).

Un autre changement radical par rapport à l'avant-crise : les défaillances touchent désormais des entreprises plus anciennes et de taille de plus en plus importante, qui sont rendues vulnérables par la durée de la crise.

Sans surprise, le coût¹ de ces défaillances ne cesse d'augmenter. En hausse de 9,6% sur un an², il représente près de 30% du coût total des défaillances en France, ce qui fait de la construction le secteur le plus « coûteux », loin devant l'agroalimentaire et la distribution. Le coût « social » suit la même tendance inquiétante : environ 60 000 emplois menacés dans la construction, avec en moyenne une perte de 2,88 emplois provoquée par chaque défaillance.

La vulnérabilité financière des entreprises accentuée par le manque de débouchés

L'augmentation continue du nombre des défaillances et de leurs coûts est due principalement à la fragilité financière croissante du secteur, dominé à 95% par les micro-entreprises. Depuis 2009, la rentabilité des entreprises de la construction s'est fortement dégradée, et leur taux moyen d'autofinancement a chuté de 44% en 6 ans, alors qu'il était presque deux fois plus élevé que celui de la moyenne des entreprises françaises.

Cette vulnérabilité est accentuée par le manque de débouchés. Les entreprises sont confrontées à une demande en berne, comme l'atteste le léger repli des prix immobiliers que Coface estime surévalués d'environ 30%. Cette baisse a des effets sur l'activité à travers un ralentissement de l'investissement et de la consommation des ménages.

Cette situation est illustrée par la forte hausse des impayés que Coface enregistre depuis le 2^{ème} trimestre 2013, le risque de crédit restant élevé dans la construction, proche de celui observé début 2009.

¹ Cumul de l'encours fournisseurs de chaque entreprise défaillante

² Entre novembre 2012 et octobre 2013

2014 : Coface table sur une montée de + 7% des défaillances dans la construction

Coface reste vigilante quant aux perspectives 2014 du secteur de la construction. Les permis de construire, qui sont les mises en chantier de demain, ont diminué de -16% à fin septembre 2013 et, de ce fait, aucune reprise réelle et durable n'est envisageable dans le neuf avant le 2^{ème} trimestre 2014. Le marché de la rénovation, traditionnellement dynamique, est dans une situation d'incertitude, suite à l'attentisme des ménages. Les carnets de commandes continueront à se dégrader dans les travaux publics, pénalisés par la raréfaction des marchés.

Enfin, Coface anticipe une poursuite de la tendance baissière des prix immobiliers. Dans cette hypothèse, le modèle statistique de Coface montre qu'une baisse des prix immobiliers de -5% provoquerait une augmentation de +7% du nombre de défaillances. Conjugées aux anticipations de croissance faible en France (+0,6% selon Coface), ces perspectives semblent indiquer que le nombre de défaillances dans la construction sera proche de 22 000 l'année prochaine, soit une augmentation de près de +7%.

« La surreprésentation des défaillances dans la construction en France est frappante. Elle est au moins de 30% du total depuis 2006, contre 19,4% en Allemagne, et ce quelles que soient les fluctuations de la croissance. En outre, les défaillances y augmentent à un rythme plus soutenu que celui de la moyenne des autres secteurs. En 2014, l'écart se creusera davantage : +7% pour la construction, contre une stabilisation, certes à haut niveau, pour l'ensemble des défaillances », commente Jennifer Forest, économiste chez Coface.

CONTACT MEDIA:

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2012, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 milliard d'euros. Ses 4 400 collaborateurs assurent un service de proximité dans 66 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 158 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat. Coface est filiale de Natixis, banque de financement, de gestion et de services financiers du Groupe BPCE.